

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

22-12-13

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES, TENUE LE MARDI 13 DÉCEMBRE 2022, À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE TEAMS

#### Étaient présents

M <sup>me</sup> Julie Barbeau	membre parent
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher	membre parent
M. Alexandre Charest	membre parent
M. Sylvain Gagné	membre parent et Président
M. Éric Lepage	membre parent et Vice-Président
M <sup>me</sup> Véronique Marquis	membre du personnel
M. Jean Bélanger	membre du personnel
M <sup>me</sup> Guylaine Pepin	membre du personnel
M <sup>me</sup> Valérie Giaume	membre de la communauté
M <sup>me</sup> Amélie Pichette	membre de la communauté
M. Charles Doyle Poirier	membre de la communauté
M. Jean-François Rioux	membre de la communauté

#### Permanence :

M <sup>me</sup> Madeleine Dugas	directrice générale
M <sup>me</sup> Marie-Hélène Gagné	membre du personnel d'encadrement sans droit de vote et directrice du SRÉ
M <sup>e</sup> Cathy-Maude Croft	secrétaire générale
M. Jocelyn Michaud	directeur général adjoint

#### Membres du personnel invités :

M. Rock Bouffard	directeur du SRH
M. Éric Lévesque	directeur du SRI
M. Hugo Perry	directeur du SRF (intérim)
M. Carl Ruest	directeur du SRM et du Transport
M <sup>me</sup> Zoé Ross	coordonnatrice aux communications

#### 22-12-13-287 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'avis de convocation a été transmis dans les délais requis à tous les administrateurs et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

#### 22-12-13-288 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alexandre Charest et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Agenda de consentement :
  - 3.01. Choix d'une institution financière pour les services bancaires – Octroi de contrat ;
4. Comblement de poste de directrice générale ou de directeur général - Nomination ;
5. Levée de la séance.

**22-12-13-289 CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE POUR LES SERVICES BANCAIRES – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Phares doit retenir les services d'une institution financière pour effectuer ses opérations bancaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025 ;

ATTENDU la proposition présentée par la Caisse Desjardins de Rimouski ;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)* et particulièrement l'article 37 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* permettent de conclure un contrat de gré à gré ;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition des biens et des services* ;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources financières ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valérie Giaume et résolu à l'unanimité de retenir les services de la Caisse Desjardins de Rimouski à titre d'institution financière, à qui seront confiées les opérations bancaires du Centre de services scolaire des Phares pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2025.

**22-12-13-290 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL – NOMINATION**

ATTENDU que le poste de directeur général ou de directrice générale deviendra vacant à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste ;

ATTENDU les résolutions 22-09-13-249 et 22-09-13-250 ;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valérie Giaume et résolu à l'unanimité de nommer M<sup>me</sup> Nancy Prévèreault au poste de directrice générale du Centre de services scolaire des Phares.

M<sup>me</sup> Nancy Prévèreault entrera en fonction à une date à être déterminée par la directrice générale ou au plus tard le 30 juin 2023.

**22-12-13-291 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 20 il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Barbeau et résolu à l'unanimité de lever la séance.

---

PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

---



Séance extraordinaire du 13 décembre 2022  
Index des résolutions

---

- 22-12-13-289**      **Choix d'une institution financière pour les services bancaires – Octroi de contrat**
- 22-12-13-290**      **Comblement de poste de directrice générale ou de directeur général - Nomination**